

DES FRAGMENTS RETROUVÉS DU PASSE DE TRÉGASTEL

PAR ROGER LE DOARE

A PROPOS DE L'ÉGLISE

L'église de Trégastel a été réouverte au public après les derniers travaux d'éradication de la mérule et d'aménagement de l'installation électrique. Ces travaux ont permis de mettre à jour des fresques sur la mesure à blé à l'intérieur de l'église. Cette mesure à blé autrefois destinée à recueillir les offrandes en grains des paroissiens, avait également servi de bénitier à droite de l'entrée principale. Elle permettait aussi aux moissonneurs d'affûter leurs faux ou faucilles sur le rebord de la pierre en garantissant sans doute de meilleures moissons.

C'est d'ailleurs l'usure du bord principal qui avait conduit à la protéger dans un recoin de l'église. Cette position a permis pendant des siècles de préserver une gravure en relief d'un éléphant. Cet animal peu habituel dans le Trégor a sans doute été sculpté d'après un dessin ramené d'Afrique par un lointain voyageur ou croisé comme les dromadaires que l'on trouve dans d'autres églises bretonnes. Il pourrait alors s'agir du premier baptistère de l'église datant du XIII^e siècle.

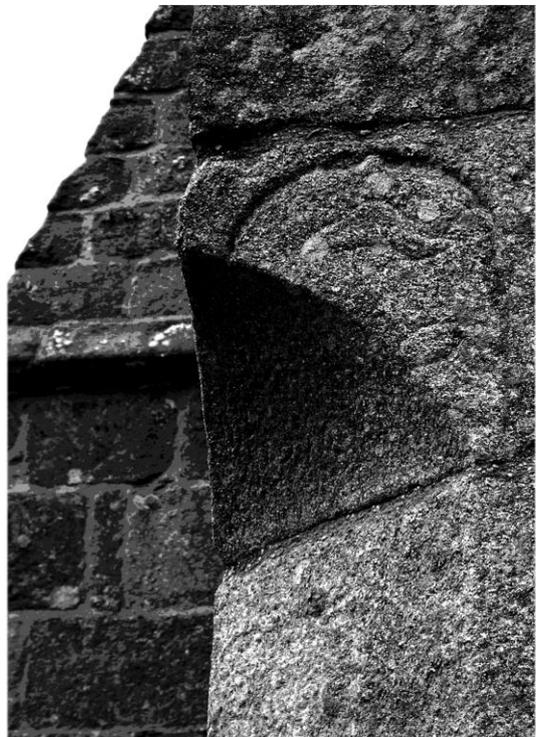
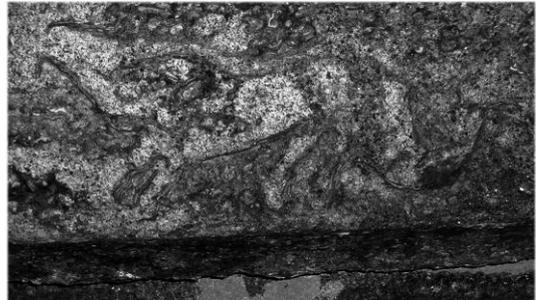
On peut rappeler que Saint-Louis est mort à Carthage en 1270 lors de la 8^e croisade et que les éléphants présents en Tunisie pendant les guerres puniques ont sans doute marqué l'iconographie de ce pays pendant des siècles. (Hannibal a passé les Alpes avec ses éléphants en 218 avant J.-C.). On trouve également un éléphant dans l'église Saint-Sauveur de Dinan, commencée à la demande de Rivallon Le Roux à son retour des croisades vers 1121.

Il semble cependant en regardant de près cet éléphant que le sculpteur a laissé vagabonder son imagination en ce qui concerne la queue de l'animal. Il est sans doute difficile au XIII^e siècle de s'imaginer qu'une telle bête a une si petite queue et qu'il est plus normal de lui attribuer une queue de renard.

Depuis le ravalement de l'église, dans l'angle extérieur sud de la sacristie, on remarque que lors de la restauration du 18^e siècle par la famille de Launay-Nevet, le blason des Lannion (les trois merlettes) a été volontairement retourné ; Il faut sans doute reprendre le texte de Monsieur Mazé dans « *le passé retrouvé de Trégastel* » pour comprendre une telle anomalie.

Il est incontestable que la maison de Lannion a exercé sa suprématie à Trégastel dès le milieu du XIV^e siècle. Leur seigneurie dans cette paroisse avait pour siège le manoir de Kerougant, tout en y possédant deux autres demeures nobles: Toul Harant et la Grande Maison du Bourg. Kerougant était alors une « maison seigneuriale avec colombier bois de haute futaie et rabbines ». Les terres y dépendant étaient tenues à domaine congéable. En outre, les Lannion prétendaient au titre de seigneurs fondateurs de l'église paroissiale.

Mais le début du XVII^e siècle voit apparaître à Trégastel une autre famille noble: les de Launay-Nevet, issus de la fusion entre les seigneurs de Launay (paroisse de Brélévenez), et les seigneurs de Nevet. La lutte entre les de Lannion et les de Launay-Nevet pour la puissance terrienne et le prestige féodal commence alors. Elle ne s'achèvera, par la force des événements, qu'à la Révolution...



La pierre d'angle de la sacristie, blason des Lannion retourné

C'est ainsi qu'en 1623, Claude Ier de Lannion déclare dans un aveu tenir Kerougant du fief de Launay-Nevet avec « édifices, maison seigneuriale, colombier, bois de haute-futaies et rabines ». Cette inféodation sera à nouveau reconnue en 1653 puis en 1782.

Si Claude II, fils du précédent, dit en 1663 tenir du roi, entre autres terres, « les garennes s'étendant depuis la chapelle du Roc 'hou (Sainte-Anne) jusques aux costes de la mer », et le droit de pêche des congrès depuis le 1^{er} mai jusqu' à la Sainte Croix de septembre dans les îles « entre l'isle- Miliou et Port-Blanc, au coste des paroisses de Perros-Guirek, Trebeurden, Trévou-Treguignec », c'est sans doute parce qu'il veut affirmer sa présence face au dominateur qu'est pour lui le marquis de Launay-Nevet. La majeure partie des terres des Lannion à Trégastel, même celles de la frairie de Golgon, sont passées sous la suzeraineté des de Launay-Nevet auxquels ils rendent hommage. Cette situation de vassalité perdurera jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, avec probablement une variante puisqu'en 1695 Kerougant n'est plus inféodé aux Launay-Nevet mais à Jean-Baptiste Hingant, chevalier et seigneur de Keruzec, du Faou, etc. Ce qui laisse à penser que le seigneur de Launay-Nevet aurait momentanément inféodé une partie de son fief au seigneur du Faou. Tout aveu était nécessairement accompagné d'une redevance due par le vassal au suzerain. C'est ainsi en 1695, la redevance pour Kerougant envers la seigneurie du Faou était de 6 boisseaux de froment, deux moutons, deux chevreaux et 18 livres d'argent, plus une chef rente d'un mouton.

Le manoir n'était d'ailleurs plus habité par le seigneur. Les Lannion s'intéressent essentiellement à leurs possessions vannetaises et résidaient ordinairement au château de Quinipily (paroisse de Baud). Leur domaine de Kerougant était tenu à régime convenancier. Un aveu de 1785 déclarait Kerougant être « au seigneur et dame Pulchérie-Éléonore de Lannion, en son vivant chevalier des ordres du Roy, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la province de Minorque et des villes de Vannes et d'Auray, pair de Bretagne, baron de Malestroit, son père, mort à l'île de Minorque l'an 1762, dont le rachat est payé à ladite seigneurie de Launay. Ce rachat indique que l'inféodation à la seigneurie du Faou a dû être levée pour Kerougant.

L'autre aspect de la rivalité séculaire qui opposa les Lannion et les Launay-Nevet concerne les prééminences en l'église paroissiale de Trégastel. Depuis les origines, les seigneurs du Cruguil et de Lannion étaient reconnus comme fondateurs de cette église ce qui leur conférait les droits et privilèges inhérents à ce titre. Or, en 1666, la dame douairière de Nevet, Bonaventure du Liscouët, place « par novialité et voie de fait » un banc et un accoudoir dans le chœur de l'église. Sur plainte de Claude de Lannion, la cour royale de Tréguier au siège de Lannion par sentence du 10 avril 1666, condamne la dame de Nevet « à faire mettre hors ladite église paroissiale de Trégastel dans le mois, le bancq et accoudouère qu'elle y a nouvellement fait mettre, faulte de quoy faire et le dict temps passé, sera descendu sur les lieux de ladicte église par l'un des juges du siège, en présance du sieur procureur du Roy, pour le faire mettre hors ladicte église ».

Six ans plus tard, le 27 octobre 1672, la dame douairière de Nevet étant décédée, son fils, René de Nevet, transige avec Claude de Lannion au sujet de leurs prééminences respectives dans l'église de Trégastel. Le seigneur de Lannion reconnaît que le seigneur de Nevet est seigneur « supérieur » de l'église, ce dernier reconnaissant que son antagoniste en est le seigneur « fondateur ». C'est un compromis typique de la chicane juridique de l'époque où l'on s'efforce de ménager les vanités des plaignants.

Ainsi, Nevet pourra se mettre dans le banc de Lannion. Et quand Lannion mettra une lizière, Nevet pourra mettre la sienne en supériorité.

Un procès-verbal des prééminences appartenant à la seigneurie de Launay- Nevet, daté du 18 novembre 1682, indique que les écussons des armes de Nevet et des maisons alliées dominant ceux de Lannion sur la maîtresse-vitre et sur la vitre du Rosaire, à droite de la première. Mais sur la vitre méridionale, seules les armes des de Lannion sont représentées.

Pour conclure cette querelle de prééminence entre la famille des Lannion et des Launay-Nevet on peut également remarquer que la chapelle de Golgon construite au XVI^{ème} siècle à la demande d'un seigneur de la famille des Lannion a été complétée par une aile au début du XVIII^{ème} par un seigneur de Launay-Nevet qui a profité pour remettre en état la fontaine et y apposer ses armes soit trois pommes de pin. Cette fontaine récemment restaurée est malheureusement aujourd'hui sur un terrain privé.



La tombe de Charles Le Goffic

Par ailleurs afin d'harmoniser la tombe de Charles Le Goffic avec l'ensemble des améliorations apportées à l'ensemble architectural de l'église paroissiale et de son enclos, ce monument a été rénové.

Charles Le Goffic a été enterré dans cette tombe le mardi 16 février 1932 après une importante cérémonie funèbre à l'église Saint-Jean du Baly à Lannion où il était décédé, le vendredi précédent. Le corps de sa fille Hervine morte de maladie le 17 avril 1919 avait été exhumé à Lannion la veille de l'enterrement pour être ensevelie à Trégastel en même temps que son père qui à sa mort lui avait écrit le Treizain de la solitude et du déchirement qui nommait déjà cet endroit pour leur repos éternel.

Le cimetière où tu dormiras

Charles Le Goffic



À ma fille.

*Sous les violiers, dans le matin chaste,
Voici l'enclos cher, l'enclos familial,
L'humble cimetière aux tombes sans
faste,
Avec son mur bas et son échelier*

*L'échelier vacille et le mur s'éboule ;
Mais la mer au loin blanchit dans le raz :
Au rythme du flux, au chant de la houle,
C'est ici, mon cœur, que tu dormiras.*

*Un charme si tendre et si jeune émane
De ce vieux pays vierge de labours.
Les rocs par les champs vont en carava-
ne...
Mais c'était la mer, tes grandes amours*

*La mer du Trégor, féerie éternelle,
Dont tu caressais tes yeux chaque été !
Ici tu seras encore tout près d'elle.
Près d'elle, mon cœur, pour l'éternité.*

*Tu pourras la voir, tu pourras l'entendre,
Elle qui, l'hiver, au creux de ses fiords,
Semble célébrer sous un ciel de cendre
Un perpétuel office des morts.*

*Se dévidera, dans le flot qui monte,
De sa voix rêveuse et comme en dedans,
Le vieux conte obscure qu'elle se raconte
Depuis des milliers et des milliers d'ans*

*Sous le sombre azur des eaux mer-
veilleuses,
Où se croiseront leurs rais inégaux
Ton sommeil d'enfant aura pour
veilleuses
Les phares de batz et des Triagos ;*

*Et, se dégageant des brumes hostiles,
Tu verras la nuit par-dessus les toits,
Tournoyer l'éclat du feu des Sept-Îles,
Chauve-souris d'or des ciels trégorrois*

*Aux jours d'équinoxe où l'horizon fume
Et balance au vent ses âcres, parfums,
Les chevaux de mer cambrés dans
l'écume
Feront jusqu'à toi bondir leurs embruns*

*Du rauque gosier de quelques palombes
Parfois te viendra l'appel assourdi ;
Entre ce pays et toi dans ta tombe,
C'est ainsi que tout ne sera pas dit ;*

*Ainsi qu'à travers l'argile compacte
Se perpétuera sous les violiers
La communion secrète, le pacte
Qui tacitement vous avez liés...*

*L'hymen ne t'a pas ouvert ses portiques ;
Nul cœur, dans le soir vaporeux et
doux,
Au son cadencé des flûtes celtiques
Ne t'aura conduite au seuil de l'époux.*

*Et quand tu mourus aux bras de ta mère,
Tes yeux n'emportaient, avec son baiser,
Que l'image, encore et toujours plus
chère,
Du grave horizon devant eux posé.*

*Mais, ô brune enfant, dans l'ombre
endormie,
Les beaux lieux, objet de ton jeune émoi,
N'ont pas oublié leur petite amie
Et tout ce pays est peuplé de toi.*

Le Treizain de la solitude et du déchirement



A PROPOS DU MOULIN A MAREE

Un membre de l'ARSSAT nous a indiqué la présence d'une pierre percée découverte dans la plage de la Bastille par les dernières tempêtes. En l'examinant de près nous avons découvert une pierre de granite local percée exactement en son centre et comprenant des rainures symétriques en partie effacées.

Il s'agit sans doute de l'une des meules d'un des deux moulins à marées.

Il s'agit sans doute de l'une des meules d'un des deux moulins à marées. Lors des diverses marées noires et la construction du seuil de porte, le désenvasement du port de Ploumanach avait conduit sans doute au déplacement vers l'aval du Kerrougant (la rivière qui sépare les deux communes) les vestiges des moulins à marée. On a ainsi retrouvé d'autres meules et des tuiles du moulin rouge (moulin de Ploumanach) vers ce seuil. Les meules trouées ont pu également servir de corps morts pendant des siècles et être entraînées à cet endroit.

Chaque moulin possédait quatre équipages de meules dont quatre dormantes ou gisantes et quatre mouvantes ou tournantes soient huit meules pour chaque moulin.

Dans une archive de vente aux enchères du 3 novembre 1509, les seigneurs de Lannion du domaine du Cruguil mettent à prix des meules. Cette description nous donne des renseignements précieux sur les meules utilisées car la meule trouvée à la Bastille est en granite, matériel récusé par certains à cause du danger d'avoir des grains de quartz se mêler à la farine :

1509, 3, nov Moulins à mer. Regnable. Moulin de Perros : la pierre soubzaine de pierre françoise garnie de son cercle de boys : la pierre suzaine dont le cueur est de pierre brette et le cercle de fer. Le moulin vers Trégastel : la pierre soubzaine contenant 9 poucées de pierre françoise sauff le cueur qui est de pierre brette, sauff à rabattre le mort qui contient 3 poucées, à 11s 8d la poucée. La pierre suzaine demourée sans être prisée pour tant qu'elle n'est suffisante pour servir à moudre. Le cercle de fer prisé 25 (ou 2 s ?). Une vieille moule de pierre brette qui est demourée à priser pareillement.

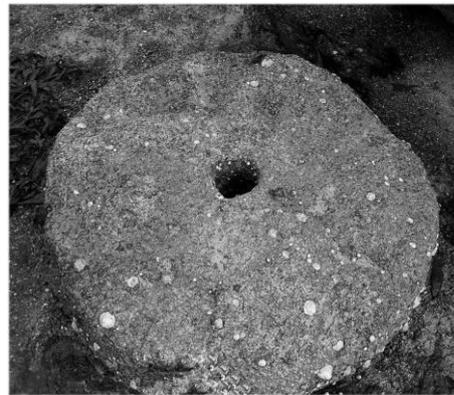
Malgré l'usage du vieux français, on voit que la pierre bretonne "brette" (à priori en granite) est bien utilisée souvent comme cœur. En effet les meules de ces moulins atteignent souvent 140cm et généralement les meules à pierres meulières françaises sont composites, c'est à dire formées d'un agglomérat de pierres reliées entre elles par un ciment de chaux et de plâtre. Celle de la Bastille fait 110cm et pourrait donc être le cœur d'une meule plus importante ou dater d'une époque où les meules étaient plus petites. Celle-ci fait déjà plus de 650kg ! Il est donc logique que le cœur qui va supporter les forces d'entraînement par l'axe soit une pierre dure qu'elle soit subzaine ou soubzaine (mouvante et dormante). Un cercle de bois ou de fer assure la solidité de la composition. On peut alors "recharger" une meule qui perd sa forme ou la vendre aux enchères pour être reconstituée ailleurs si elle en vaut encore la peine.

En 1824 le moulin est imposé à 120 livres alors que le moulin à eau au-dessus de Lozlogoden n'est imposé qu'à hauteur de 20 livres, tandis que les trois autres moulins à vent (Kerlavos, Guidern et Crech Ar Gann) sont imposés à 45 livres. On voit donc la rentabilité de ce type de moulin qui fonctionnera jusqu'en 1932 avec la mort de son dernier meunier Toussaint Le Brozec. Dans l'évolution du nombre de quintaux fournis, on notera une amélioration des moulins à vent par la suite avec une équivalence à quelques dizaines de quintaux par jour pour les deux types. On peut penser que la meule trouvée date de la période napoléonienne où les meules ont commencé à être rainurées pour éjecter la farine vers l'extérieur. Les meules actuelles laissées depuis 1932, sont de type 'français composite' et cerclées de fer.

Meule bretonne en granite rainurée de l'époque napoléonienne



La meule de la Bastille présentée par M E. Mazé



La meule vue du dessus, On remarque le trou central et les stries.

L'autre intérêt de ce document de vente aux enchères est le rappel du deuxième moulin qui existe bien en 1509 et appartient à la famille des Lannion malgré la présence proche du seigneur de Barach au moulin à eau de Randreuz et à vent du Crac à la Clarté. Cela ramène également à une vieille polémique qui proclame qu'aucune route n'existait avant la Corniche entre Perros et Ploumanach.

On se doute qu'en 1509, les deux chaussées appartenant au même seigneur, étaient forcément liées autrement que par la grève car les habitants de Trégastel dépendant de la famille du Cruguil devaient, d'après le droit de ban, faire moudre leur blé aux moulins à mer (et surtout aux grandes marées, périodes de fonctionnement maximum). Par la suite le bon sens semble ne plus avoir prévalu comme le montre cette pétition de 1918 pour le rattachement des deux chaussées des moulins.



Meule bretonne en granite de l'époque napoléonienne

Rappel Historique

Le premier moulin s'appelle Moulin Bleu (milin glaz) à cause de son toit en ardoise aujourd'hui. Il est plus connu sous le nom de moulin à mer du grand Traouiéro. C'est aussi le plus ancien puisque le droit d'édifier ce moulin fut octroyé à Bryant de Lannion par le roi de France Charles V en 1375. Construit quelques années plus tard, il fonctionnera jusqu'en 1932. Il fut de nombreuses fois arrêté et laissé à l'abandon, mais à partir du 18ème siècle, son importance liée à la croissance de la population, n'est plus contestée. Il possédait deux roues latérales à aubes dont les vannes sont encore visibles aujourd'hui.

Le deuxième moulin situé en PLOUMANACH appelé Moulin rouge (milin ruz) à cause de ces tuiles ou moulin du petit Traouiéro pourrait dater de 1476. Ces deux moulins à mer ont sans doute connu la même histoire car ils dépendaient tous les deux du seigneur du Cruguil en 1509. Pourtant leur période d'activité ne semble pas concomitante, même si en 1588 on remarque que les deux versent des fermages. Ni les cartes de Cassini de 1777, ni le cadastre de 1829, ne mentionnent ce moulin, sa chaussée, ou sa digue. Ce moulin a dû cesser son activité vers le 17ème siècle. En 1831 un certain Perrot, futur maire de PERROS, effectue la demande d'édifier une chaussée et un moulin qui sera réalisé en 1839 pour moudre du grain jusqu'en 1898. En 1888 il est acheté et agrandi par le boulanger Pierre Geoffroy et recouvert de tuiles. Il sera vendu pour 7000 F en 1896 à Bruno Abdank le propriétaire du château de Costaères qu'il vient de construire en 1893. Ingénieur de surcroît, celui-ci va transformer le moulin, en usine à glace en utilisant le procédé "Pictet" à anhydride sulfurique qui lui permettra d'atteindre 450kg de glace à l'heure pour la conservation du poisson. Ce moulin possédait aussi deux roues latérales à aubes dont l'une est encore visible aujourd'hui. Les deux moulins à mer avaient la caractéristique d'être à pignon ouvert (c'est à dire en panneaux de bois amovibles sur les côtés).

La meule retrouvée sera ramenée près de son moulin d'origine afin d'être visible du public quelle que soit la marée.





